

Compte–rendu de la séance plénière du mardi 29 novembre 2005 Ecole primaire – 1, rue Pihet

Président de séance : Jean-Marie Barrault adjoint au Maire du XI^{ème} arrondissement chargé des Conseils de Quartier

Elus :

Maité Errecart, Jean-Marie Barrault et Hervé Morel adjoints au Maire du XI^{ème} arrondissement chargés des Conseils de Quartier

Conseillers de quartier (titulaires et suppléants) :

Louis Aumont, Liliane Blochet, Marie-Antoinette Mouchette, Jean-Michel Petit, Dominique Placé, Sheila Steuermann, Jean Tarade, Antoine Billiottet, Florence Jamay, Pascal Buguet, Béatrice Leglise-Pernet, Henri Cuchet, Catherine Habib, Ahmed Mdaghri, Jacques Pailhes, Gnal René Perrey, Philippe Lapôtre, Thérèse Tranchessec-Charvin, Lakhdar Bentili, Michel Zug, Emmanuel Chansou, Patrice Barbigant

Intervenant extérieur :

Alain Boulanger, Direction de la Voirie et des Déplacements

ORDRE DU JOUR

I. Présentation du projet de bus Mobilien 96

II. Actualité des commissions

- 1) Commission Propreté
- 2) Commission Solidarité/Exclusion
- 3) Commission Animation

III. Etat du Budget du Conseil de quartier

IV. Bilan et perspectives d'actions pour le conseil

V. Renouvellement des conseillers de quartier

Les participants seront invités à partager un pot convivial à l'issue de la séance plénière.

M. Barrault, adjoint au Maire du XIème arrondissement chargé des Conseils de Quartier, introduit la séance.

Mme Placé, Secrétaire du bureau du Conseil de quartier, souhaite la bienvenue à tout le monde. Elle explique que cette séance marque la fin du mandat des premiers conseillers de quartier. En effet, à la fin de la séance, le tirage au sort de nouveaux membres du collège « habitants » viendra renouveler le Conseil de quartier.

Elle souhaite que cette réunion soit un moment de communication sur les actions et chantiers du Conseil de quartier. Il s'agit de donner un nouveau souffle au conseil.

Elle présente les différents intervenants de la réunion.

I. Présentation du projet de bus Mobilien 96

M. Boulanger, chargé du dossier Mobilien 96 à la Direction de la Voirie et des Déplacements, explique que cette ligne fait partie du futur réseau Mobilien. Ce programme concerne certaines lignes de bus franciliennes qui seront destinées à être améliorées au point de vue de la vitesse, de la régularité et du confort. Plusieurs mesures sont envisagées pour atteindre ces objectifs ; des projets d'aménagement sur l'ensemble du trajet, des mesures d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que l'information dans les abribus et dans les bus sur les temps de parcours et d'attente.

Le bus 96 rencontre de nombreuses difficultés sur son parcours, notamment dans le XIème arrondissement. Sur cette ligne, il a une vitesse moyenne de l'ordre de 9km/h. Il y a des difficultés de circulation visibles dans la rue Oberkampf, entre l'avenue de la République et le boulevard de Belleville, en particulier à cause du double sens de circulation.

Contrairement aux lignes 38 et 91, il était impossible de créer tout le long des couloirs de bus protégés pour la ligne 96. Il s'agit donc de modifier le trajet du bus.

Dans la rue Oberkampf précisément, les services ont proposé la déviation du trajet aller et du trajet retour, comme c'est le cas dans la partie Sud-Ouest de l'avenue de la République. Il emprunte dans un sens la rue Oberkampf et dans l'autre sens la rue Jean-Pierre Timbaud. Il s'agit de prolonger ces dissociations jusqu'au boulevard de Belleville.

Le sens unique sera donc de rigueur sur la rue Oberkampf. Pour la rue Jean-Pierre Timbaud, la première partie en double sens entre le boulevard de Belleville et la rue Moret, sera mise en sens unique vers l'avenue de la République. La section comprise entre la rue Moret et l'impasse de la Baleine sera réservée aux bus et aux cyclistes. Le flux automobile sera donc dévié dans la rue des Trois couronnes et la rue des Trois Bornes. La rue Jean-Pierre Timbaud sera inversée entre l'impasse de la Baleine et la rue de Nemours dont le sens sera également inversé. Enfin, la rue sera réservée aux bus, vélos et taxis entre la rue de Nemours et le côté pair du boulevard Richard Lenoir. Le bus retrouvera son trajet normal sur le restant de la rue Jean-Pierre Timbaud.

Des aménagements de circulation mais aussi d'amélioration du confort des autres usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, livreurs) accompagneront ces modifications.

Sur la rue Oberkampf, entre le boulevard des Filles du Calvaire et l'avenue de la République, la place Pas-de-loup sera retouchée. Dans cette même rue, un couloir de bus en lieu et place de la file de circulation de droite sera marqué au sol depuis la

rue Amelot jusqu'au boulevard Richard Lenoir. Le stationnement est conservé. Le trottoir sera légèrement élargi sur le côté impair à l'entrée de la voie.

Au carrefour Parmentier/République/Oberkampf, le couloir de bus sera protégé par une bordurette. En particulier, les passages piétons de l'avenue Parmentier seront dédoublés.

M Buguet, Conseiller de quartier, explique tout d'abord qu'il ne pourra plus animer la commission Transport et déplacement du Conseil de quartier, pour des raisons professionnelles. Il en profite pour faire un appel aux conseillers de quartier à ce sujet.

Sur le projet de Mobilien 96, il tient à souligner les points positifs comme la mise en sens unique du haut de la rue Oberkampf, mais préfère énoncer les points délicats pour faire avancer le projet. Il ne partage pas le diagnostic de la Direction de la Voirie et des Déplacements sur la fluidité de circulation du bus dans le bas de la rue Oberkampf. Selon les riverains et commerçants interrogés, le trafic reste fluide dans cette partie allant de la rue Amelot au boulevard Voltaire. Le couloir de bus y serait inopportun. Il n'améliorera pas la vitesse du bus dans cette partie là.

A l'inverse, un projet de couloir a été abandonné sur la portion de la rue Oberkampf entre le boulevard Richard Lenoir et l'avenue Parmentier.

Un couloir de bus, gênant la circulation automobile dans le haut de cette rue, pourrait nuire à l'activité commerciale de cette rue.

Il pose d'autre part la question du changement de temporisation du feu de la rue Oberkampf au croisement de l'avenue Parmentier.

Mme Hoffman-Rispal, députée de la 6ème circonscription de Paris, remercie et félicite M. Boulanger pour son exposé. Elle explique qu'un bus gagne du temps lorsque son trajet est aménagé en site protégé.

Elle préconise qu'une campagne d'information et de prévention soit organisée pour le changement de sens de la rue Jean-Pierre Timbaud. Entre les boulevards Richard Lenoir et Voltaire, cette rue est interdite aux voitures dans le projet. Il existe néanmoins des commerçants dans cette rue, dont il faut préserver l'activité.

Dans le XXème arrondissement, les habitants du boulevard de Ménilmontant n'ont aucun métro proche. Ils prennent donc beaucoup le 96 et descendent souvent à la station Parmentier.

Mme Placé pose la question de la prise en compte des vélos qui souvent empruntent à contre sens les voies. Elle demande d'autre part quelle sera la communication mise en place pour les riverains. Enfin, elle souhaite savoir en quoi la concertation avec les habitants a fait évoluer le projet du Mobilien 96.

Mme Jamay, conseillère de quartier, se dit ravie de l'aboutissement du projet, notamment dans l'accroissement du nombre de couloirs de bus. La pollution de l'air due à la circulation des automobiles est devenu un problème de santé publique essentiel. Elle cause 300.000 décès en Europe par an. Elle ne comprend pas en quoi la diminution de la circulation automobile diminue la fréquentation commerciale. Elle demande quand aura lieu le début des travaux et quelle est l'échéance. Est-il prévu par ailleurs une augmentation du nombre de bus ?

M. Pailhes, conseiller de quartier, est contre la politique parisienne en matière d'aménagements et de transports. La circulation et le stationnement automobiles

deviennent impossibles. Les couloirs de bus chassent les voitures et facilitent la circulation des taxis. Pourtant, les temps d'attente des bus restent souvent longs.

Mme Blochet, conseillère de quartier, pose la question de la fluidité de l'avenue de la République dans le projet Mobilien 96.

Mme Hoffman-Rispal expose la multiplication des maladies liées à la pollution atmosphérique. Malgré le besoin pour certaines personnes de conduire, 60% des parisiens ne conduisent pas. Les transformations seront difficiles mais utiles.

Mme Habib, Conseillère de quartier, explique que Paris s'engage dans un système de circulation et de stationnement automobile à deux vitesses. Ce sont les personnes aisées qui circulent en voiture.

Un habitant pose la question de la fréquence des bus.

M. Billiottet, Conseiller de quartier, rappelle que le coût moyen de possession d'une automobile est en constante augmentation. Le fait de posséder une voiture a donc toujours été un luxe.

On ne peut pas tous vouloir conduire une voiture et avoir une ville fluide. Il faut faire appel à la responsabilité individuelle.

M. Boulanger répond aux différentes questions posées après son intervention.

Pour la rue Oberkampf, le trafic reste effectivement fluide dans cette partie allant de la rue Amelot au boulevard Voltaire. Pourtant, le stationnement n'est pas respecté et il ne reste qu'une file de circulation. Le couloir de bus qui n'empêchera pas les livraisons de s'y produire aura pour effet pour dissuader davantage le stationnement illicite.

Dans la seconde partie de cette rue, une réunion de concertation a eu lieu avec les commerçants. Des mesures en matière de création de zones de livraison ont été prises suite à cette réunion.

Pour la question des feux sur la rue Oberkampf, il n'est guère envisageable de modifier de façon significative le temps de vert sur Oberkampf compte tenu de la complexité du carrefour et des débits importants sur l'avenue de la République et l'avenue Parmentier. Toutefois, la ligne 96 fait partie des premières lignes du programme de priorité aux feux pour les bus. L'application de cette mesure au carrefour Parmentier/République lui serait fortement profitable.

Sur la rue Jean-Pierre Timbaud, il est question de dissuader la circulation automobile, tout en préservant les livraisons et facilitant les circulations de bus et vélos.

Les vélos ne rouleront que dans un sens rue Oberkampf mais à double sens rue Jean-Pierre Timbaud.

En matière de communication, des lettres aux riverains, des informations dans les bus et sur le terrain seront diffusées en amont du début des travaux.

Pour la fréquence des bus, ce sont la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens) et le STIF (Syndicat des Transports d'Île de France) qui en sont responsables. Cependant, il est inutile de rajouter des bus sur un mauvais parcours. Un bus qui circule plus vite rejoint plus rapidement son terminus pour repartir sur sa ligne. Il y a aujourd'hui une fréquence théorique de 7 à 9 minutes sur la ligne 96. Le maire du XI^{ème} arrondissement a demandé l'augmentation de la fréquence des bus sur cette ligne.

En ce qui concerne le calendrier, le projet passera au vote du Conseil de Paris à la fin du mois de janvier 2006 pour des travaux de juin 2006 à l'été 2007.

M. Buguet s'adresse aux élus du XIème arrondissement en disant qu'il n'y a pas eu assez de concertation sur le projet. Il pose la question de la suppression du nombre de places de stationnement dans le projet de Mobilien 96.

Mme Placé rappelle que le Plan de Déplacements de Paris sera en débat dans le XIème arrondissement et dans le Conseil de quartier.

II. Actualité des commissions

1) Commission Propreté

M. Aumont, animateur de la commission Propreté, déclare que la propreté s'est améliorée dans les rues du quartier, malgré des dépôts sauvages d'encombrants.

Une campagne de propreté a été annulée au mois de septembre dernier en raison de la grève des ramasseurs d'ordures. D'autre part, il y a un manque de communication durant ces campagnes. Certains publics ne sont pas touchés.

M. Aumont explique que la commission a donc écrit une lettre au maire du XIème arrondissement, demandant que des réunions soient organisées suffisamment en amont pour la campagne du mois de mai 2006.

Les projets résident dans la tenue d'une exposition ambulante, sur une communication par îlot, une sensibilisation auprès des gardiens d'immeubles, une évaluation du tonnage d'ordures jetées dans le quartier.

Il explique par ailleurs que les relations avec les services de la Ville de Paris sont compliquées. Pour preuve, le Projet Canin ; un espace civilisé pour les chiens et leurs maîtres boulevard Richard Lenoir, soutenu par un vœu en mars 2004, a été rejeté par la Direction de la Protection de l'Environnement de la Ville de Paris. Le projet devra être revu et présenté à la Direction des Parcs, Jardins et Espaces Vert (DPJEV) ou la Direction de la Voirie et des Déplacements.

Sur ce même boulevard, la régie de quartier Fontaine au Roi va signer des contrats d'embauche pour deux personnes en insertion avec la mairie du XIème arrondissement, afin d'y maintenir la propreté, notamment en communiquant avec les Sans Domicile Fixe qui y résident.

En février 2005, une réunion entre la commission Propreté du Conseil de quartier, les élus chargés des Conseils de quartier et la DPJEV a eu lieu à la mairie du XIème arrondissement. Quatre projets localisés d'embellissement du quartier en sont sortis. Ils semblent à l'étude par les services de la Ville de Paris.

Enfin, la collecte des poubelles jaunes sera organisée désormais deux fois par semaine à partir du 19 décembre ; le mardi et le vendredi.

Une habitante déclare que la propreté ne s'est pas améliorée. Elle souhaite savoir pourquoi l'établissement EDF/GDF de l'avenue Parmentier est dispensé de rentrer ses poubelles. Elle a déposé une plainte au service de la voirie rue Pétion. D'autre part, ce même immeuble est couvert de graffitis.

Une habitante demande pourquoi les éboueurs passent ramasser si tard les ordures depuis qu'ils ont changé de société.

Un habitant pense qu'il est important de comprendre pourquoi certaines rues sont plus propres que d'autres. Il demande si la commission Propreté du Conseil de quartier s'est penchée sur les stations de métro. La station de métro Saint Ambroise est régulièrement dans un état déplorable.

Un habitant souligne le problème des tags et graffitis sur les immeubles. A force de nettoyer les écritures, les produits utilisés finissent par user la pierre et il n'est plus possible d'intervenir.

M. Barrault répond que les habitants du XIème arrondissement seront bientôt informés de l'horaire exact du ramassage des poubelles.

M. Aumont ajoute qu'il convient d'agir par îlot. Concernant les graffitis dans les stations de métros, il pense que la RATP laisse un peu faire.

Mme Placé explique que sur ce point, le prochain numéro du journal de quartier Voltaire-Lenoir consacra une page sur les stations de la ligne 9, en collaboration avec la RATP.

Un habitant demande de quelle façon peut-on sensibiliser les SDF à la propreté.

Mme Jamay, responsable de la commission Solidarité et Exclusions, répond que les personnes employées par la Régie de quartier sont elles-mêmes en réinsertion, et ont donc probablement une proximité plus grande avec ces personnes. Elles peuvent commencer par les sensibiliser sur le surcroît de travail que représente le ramassage d'ordures sur la voie publique pour les employés. Cette démarche peut constituer une première étape de lien social.

M. Aumont rappelle que les habitants peuvent interpeller la commission Propreté qui en fera part à la Direction de la Propreté et de l'Environnement de la Ville de Paris. La commission se réunira le 12 janvier 2006 à la mairie du XIème arrondissement.

2) Commission Solidarité/Exclusion

Mme Jamay, co-animatrice de la commission avec M. Billiottet, rappelle que la commission a demandé il y a plus d'un an l'ouverture d'un centre d'accueil de jour pour les sans-abri du XIème arrondissement. Ce dernier en est dépourvu. Alors que le grand froid est présent, il apparaît indispensable de renforcer l'accueil de nuit en augmentant le nombre de places au sein du SAMU Social Yves Garel et en permettant l'accueil de jour par la mise en place d'une structure distincte et spécifique.

Mme Gazeau et Mme Gomez-Delaroche, membres de la commission ont présenté un projet qu'elles ont monté à Nanterre (92). Il s'agit de mettre à disposition un bus par la RATP pour l'accueil dans la journée des sans-abri. La RATP a refusé ce projet. La commission recherche donc un local pour ce projet.

Elle a présenté ce projet à Mme Stambouli, adjointe au maire de Paris chargée de la lutte contre l'exclusion et Mme Capelle, adjointe au maire du XIème arrondissement chargée des questions sociales. Mme Stambouli a proposé à la commission de participer à des rencontres autour d'expériences qu'elle organise mensuellement avec des associations parisiennes.

Il est nécessaire que ce projet soit porté par le plus grand nombre d'habitants. Mme Jamay invite tous les intéressés à participer à la prochaine réunion de la commission jeudi 15 décembre à 19 heures dans la Salle d'attentes des mariages (mairie du XIème arrondissement). Il sera question de travailler avec les commissions des autres Conseils de quartier du XIème arrondissement. Le Conseil de quartier Léon Blum/Folie Régnault a notamment adopté le 24 novembre 2005 trois vœux en faveur des sans-abri dont un demandant l'ouverture d'un accueil de jour.

Un habitant, responsable des résidents de l'immeuble mitoyen au SAMU Social, explique qu'il existe différentes catégories de sans-abri et de problèmes. Certains d'entre eux sont à mobilité extrêmement réduite et les riverains ont demandé que le SAMU Social s'ouvre la journée à ce type de personnes.

M. Billiottet rappelle que la commission a rencontré le gérant du centre Yves Garel. Ce dernier leur a dit qu'il n'était pas budgétairement possible d'accueillir des personnes dans la journée. Les personnes à mobilité réduite sont cependant accueillies le soir.

Mme Huej, responsable de l'association La Halte des cœurs, a fait une étude sur les personnes du boulevard Richard Lenoir et autour du SAMU Social. Ce ne sont pas les mêmes que celles qui viennent au centre la nuit.

Une habitante demande quel est ce public et pourquoi il ne se rend pas au centre.

M. Billiottet explique que le centre Garel n'a qu'une centaine de places à offrir le soir et s'ouvre en priorité aux personnes les plus fragilisées, handicapées et/ou âgées. Les personnes qui stationnent sur le boulevard Richard Lenoir sont souvent originaires des pays de l'Est et venues chercher du travail. La Halte des cœurs a mis en place un projet de maraude « aux mains nues », c'est-à-dire une rencontre avec les sans-abri pour petit à petit renouer des liens pour les aider à sortir de la rue. Ce projet pourrait être concrétisé avec un local fixe.

M. Buguet explique que le SAMU Social accueille 108 personnes par nuit et dispose de vingt lits pour les personnes à mobilité réduite. Il était question que le centre recrute deux personnes en plus pour une ouverture plus tôt en hiver.

Une habitante déclare que certaines personnes actives vivent dans leur voiture à proximité par exemple du square Gardette. Beaucoup de chambres sont vides dans le XIème arrondissement et c'est à chacun de faire un effort pour peut-être accueillir certaines personnes.

3) Commission Animation

Mme Habib, animatrice de la commission, explique que trois actions ont été menées ; en janvier 2005, un jeu de l'oie amélioré et destiné à soutenir le commerce de proximité en collaboration avec l'association Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt, le 31 mai 2005, une fête des voisins en collaboration avec les commerçants des boulevards Richard Lenoir et Voltaire, et en septembre-octobre 2005, une exposition de peinture organisée par M. Buguet au Bataclan sur proposition d'une association d'artistes située sur la rue Saint-Sébastien.

La commission porte actuellement un projet de lieu associatif, maison de quartier destinée à retisser des liens sociaux dans un quartier affaibli par la mono activité de textile de gros.

M. Aumont précise que ce projet est né suite à une visite d'un quartier politique de la ville à Sarcelles (95). Il invite tous les intéressés à participer à la commission.

III. Etat du Budget du Conseil de quartier

Mme Placé explique qu'une première dépense de 800€ concerne l'impression en 10.000 exemplaires du nouveau numéro du journal de quartier Voltaire Lenoir qui sortira en janvier-février 2006.

D'autre part, 500€ seraient consacrés à la participation du Conseil de quartier au second numéro du journal inter-Conseil de quartier Capquartier.

Mme Habib ajoute qu'une animation aura lieu le 10 décembre 2005 dans le square Jules Ferry et souhaite que le Conseil de quartier vote une dépense de 500€ pour la venue d'un caricaturiste à cette occasion. Entre autre, cette journée serait composée d'ateliers de maquillage, de musique et d'un goûter.

Mme Placé rappelle que le budget du Conseil de quartier s'élève en fonctionnement à 3.300€ par an. Elle explique qu'un vœu demandant l'indexation du budget sur le nombre d'habitants et non en fonction du nombre de Conseil de quartier a été voté et repris par le Conseil d'arrondissement. Elle demande d'autre part pourquoi les reliquats 2003 et 2004 de budget sont supprimés et non reportables d'une année sur l'autre.

Mlle Berthinier, Directrice Générale Adjointe des Services de la mairie du XIème arrondissement, explique que le budget des Conseils de quartier fait partie d'une dotation d'animation locale du budget du XIème arrondissement. Selon le Code général des Collectivités territoriales, ce budget est reportable de droit, après vote des Conseils d'arrondissement et de Paris.

Les budgets d'une année sont reportés et intégrés dans le budget de l'année suivante. Cependant, la Ville de Paris préconise de ne pas laisser en sommeil les crédits non consommés, afin de veiller à une gestion saine et efficace des deniers publics.

Mme Placé met aux voix les différentes dépenses :

- 750€ pour Voltaire Lenoir ; 1 Abstention, 20 Pour : adopté
- 500€ pour Capquartier : 4 Contre, 4 Abstentions, 13 Pour : adopté
- 500€ pour la fête dans le square Jules Ferry : 1 Abstentions, 20 Pour : adopté

IV. Bilan et perspectives d'actions pour le conseil

Mme Placé explique que certaines actions du Conseil ont amélioré la vie dans le quartier : la propreté, l'urbanisme, l'animation... Certaines problématiques comme les sans-abri sont remontées par le Conseil de quartier jusqu'à l'hôtel de ville. Des choses commencent à bouger.

Cependant, cela reste difficile de travailler avec la ville de Paris. C'est un travail long. D'autre part, il est difficile de travailler sur des projets plus abstraits comme le Plan Local d'Urbanisme ou maintenant le Plan de Déplacements de Paris.

Au point de vue communication, Voltaire Lenoir doit continuer d'exister.

Le Conseil de quartier reste un formidable espace ouvert avec des moyens et des budgets. Il a une légitimité, des moyens de se faire entendre et il revient à la responsabilité de tous de le faire vivre.

Un habitant rappelle que lors de la dernière séance plénière en juin 2005, il était question de privilégier le fond par rapport à la forme et de dédoubler le nombre de Conseils de quartier.

Mme Tranchessec-Charvin remercie l'équipe (élus et conseillers de quartier) pour son travail et son dynamisme.

M. Morel explique que le projet d'augmenter le nombre de Conseil de quartier sera certainement pour la prochaine mandature. Il est néanmoins possible de faire de façon informelle des commissions par sous-quartier.

M. Mdahgri, conseiller de quartier, demande si les Conseils de quartier travaillent entre eux, et avec le CICA.

M. Aumont rappelle que le Conseil de quartier travaille quel que soit la couleur politique de ses membres. Il s'agit d'œuvrer pour un quartier mais cela prend du temps.

M. Buguet souhaite que la concertation soit plus grande au sein de la mairie du XIème arrondissement. Une élue de l'arrondissement, conseillère de Paris, a proposé un vœu pour que les bureaux des Conseils de quartier soient audités une fois par an par le Conseil d'arrondissement. Ce vœu n'a pas eu de suite. Pourtant, certains élus ne connaissent pas ou mal les Conseils de quartier.

V. Renouvellement des conseillers de quartier

Mlle Berthinier précise que lors de la dernière séance du Conseil d'arrondissement du 7 novembre 2005, et à l'occasion du renouvellement des Conseils de quartier, un nouveau règlement des Conseils de quartier a été adopté.

Le nombre de conseillers de quartier titulaires est maintenu à 33 membres, tout en respectant la parité.

Chaque Conseil de quartier se compose désormais de deux collèges :

- Un collège « habitant » comportant 17 membres, dont :
 - 9 membres tirés au sort parmi les habitants qui se sont portés candidats ;
 - 8 membres du collège « habitant », déjà en poste et souhaitant le rester,.
- Une liste complémentaire de 8 suppléants est également établie ce soir par tirage au sort.
- Un deuxième collège de 16 membres constitués de personnes représentatives de la vie associative, politique, économique, culturelle et sociale du quartier, désignées par le Conseil d'arrondissement.
- Une liste complémentaire de 7 suppléants sera désignée par le Conseil d'arrondissement.

Le tirage au sort de ce soir porte donc sur le collège « habitants » : 9 titulaires (4 hommes, 5 femmes) et 8 suppléants (4 hommes et 4 femmes).

Sont nommés au poste de Conseiller de quartier titulaire :

- Mademoiselle BAGANOS Sylvie,
- Mademoiselle CAMADOO Preeteeba
- Madame IMAZ Marion,
- Madame LEBEAU Mercédès,
- Madame FORTE Arlette,
- Madame DERNIER Dominique,
- Monsieur CASTAN Michel, Monsieur LE BOULCH Gaël,
- Monsieur RODRIGUES Frédéric
- et Monsieur SOLOMON Ambroise.

Sont nommés au poste de Conseiller de quartier suppléant :

- Madame GARNOT Elisabeth,
- Mademoiselle GUILLIER Danielle,
- Madame OURLAC-VIEUX Françoise,
- Mademoiselle TARTINVILLE Céline,
- Monsieur DAUSSY Christophe,
- Monsieur HOSKING Jean-François,
- Monsieur ROBERT Raymond
- et Monsieur ZARROUK Hassan.